

ANNEXE B

Politique contre l'abus, la discrimination, l'intimidation et la violence

OBJECTIF

La chorale Les Myosotis considère important que son environnement de loisir et d'activités soit empreint d'harmonie et de respect mutuel autant entre tous ses membres qu'avec toutes les personnes collaborant de près ou de loin avec elle.

Cette politique vise à prévenir ou faire cesser toute situation qui serait faite sous forme d'abus, de discrimination, d'intimidation ou de violence au sein de son organisme. Elle veut aussi indiquer la façon d'intervenir si une telle situation se produit.

CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique sur le lieu de répétition ou sur tout autre lieu d'activité où la chorale interagit.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES ET DES NON MEMBRES

Toutes les personnes impliquées dans la chorale doivent avoir une conduite respectueuse selon nos Statuts et Règlements et éviter toute forme d'abus, de discrimination, d'intimidation et de violence.

PROCESSUS D'INTERVENTION

La personne qui croit subir une telle forme de préjudice doit, dans la mesure du possible, essayer de régler la situation avec la personne qui lui porte atteinte.

Si cette intervention ne donne aucun résultat ou si la personne ne se sent pas à l'aise de le faire, elle en informe la présidente ou le président du CA en donnant le plus de détails possibles. La présidente ou le président du CA vérifie si la personne désire porter plainte aux autorités soit policières ou gouvernementales.

Sinon, la présidente ou le président du CA, en toute discrétion, rencontre toutes les personnes concernées pour mener sa propre enquête et en arriver à un règlement. Elle peut aussi demander, avec l'accord de la personne qui subit le préjudice, à d'autres membres du CA ou à un intervenant externe de l'aider à régler la situation. Les formes de règlement appropriées peuvent être des mesures raisonnables ou disciplinaires.

DÉFINITIONS DES TERMES

Abus : Geste ou agissement qui laisse des marques physiques ou un contact ou une conduite vexatoire de nature sexuelle non sollicitée. *Réf. La loi sur les normes du travail*

Discrimination : " Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. " *Charte des droits et libertés du Québec, art. 10*

Intimidation : Toute personne ayant une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'un membre de la chorale. *Réf. La loi sur les normes du travail*

Violence physique, psychologique ou sexuelle : Toute action de nature physique émise par toute personne impliquée dans la chorale risquant de compromettre l'intégrité ou le bien-être psychologique d'une autre personne. Tout comportement se traduisant par du dénigrement, du rejet, de l'isolement créant un préjudice à un membre ou tout acte de nature sexuelle non librement consenti. *Réf. Chorale Arc-en-ciel de Longueuil (Politique contre l'abus, la discrimination et la violence)*

Autres documents de référence :

- *Orchestre symphonique et sa Fondation de Longueuil (Politique contre le harcèlement et la discrimination)*
- *FADOQ (Politique pour contrer le harcèlement, l'intimidation et l'âgisme)*

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique a été adoptée à l'unanimité par son Conseil d'administration et par les membres présents de la Chorale Les Myosotis lors de la réunion tenue le 31 mars 2026 et, de ce fait, entre en vigueur ce même jour. Elle sera mise à jour au besoin.